

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Etudes et réalisations de projets

Université d'Orléans

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le

Champ(s) de formations : Sciences, ingénierie

Établissement déposant : Université d'Orléans

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Etudes et réalisations de projets* portée par le département génie civil et construction durable de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Bourges a pour but de former des techniciens supérieurs dans la conception, la réalisation et le contrôle de projets dans des créneaux porteurs du bâtiment et des travaux publics.

Elle propose deux parcours différents, un parcours *Maîtrise d'œuvre architecturale et technique (MAT)* et un parcours *Risques, construction et environnement (RCE)*.

La formation est proposée en formation initiale (hors apprentissage) et en formation continue (avec ou sans contrat de professionnalisation). Elle est aussi ouverte -potentiellement- en apprentissage.

Analyse

Objectifs
Pour les deux parcours de la licence professionnelle <i>Etudes et réalisations de projets</i>, les objectifs scientifiques affichés ne sont pas bien énoncés et paraissent peu en phase avec les métiers visés. Le parcours <i>MAT</i> - par exemple - affiche comme objectif scientifique la mécanique des matériaux du génie civil alors que l'objectif professionnel est de préparer les étudiants aux fonctions de dessinateur-projeteur en agence d'architecture ou ingénierie BTP (bâtiment et travaux publics) et que les compétences attendues sont d'être capable d'élaborer un dossier technique de projet composé de pièces graphiques et écrites. De même les objectifs scientifiques du parcours <i>RCE</i> semblent déconnectés des emplois visés (conducteur de travaux, contrôleur technique). Ils sont plus adaptés à une formation de type licence que de licence professionnelle. Il faudrait donc revoir ces objectifs scientifiques afin qu'ils soient plus en adéquation avec le contenu réel de la formation.
Organisation
Les deux parcours sont très différenciés. Une seule unité d'enseignement (UE) est en commun, en dehors des projets et des stages, ce qui correspond à 10 crédits européen (ECTS, european credit transfer system) sur 60. A aucun moment le dossier ne fait allusion à des cours ou des projets communs aux deux parcours, mais sans doute cela n'est-il pas souhaitable compte tenus des effectifs importants de la formation. Il n'est pas précisé ce qu'apporte la mutualisation de l'UE commune - même réduite - dans la gestion de la licence professionnelle. Les deux parcours sont très structurés. Les projets tutorés et les stages représentent respectivement 10 et 20 ECTS (sur 60) ce qui est l'usage en licence professionnelle.

La part des heures de travaux pratiques dans les deux parcours est faible alors que les métiers visés demandent beaucoup de mise en situation des étudiants, en particulier pour l'utilisation des logiciels professionnels.

Pour le parcours *MAT*, les enseignements relatifs à la solidité structurelle et à l'établissement des plans sont prédominants. Pour être complète, il manque à la formation des enseignements sur les corps d'état techniques et architecturaux, si l'étudiant doit être capable d'établir un dossier technique de projet.

Le module d'enseignement Technologie des corps d'état techniques et secondaires semble répondre à cette problématique, mais n'est pas assez détaillé pour en apprécier l'importance.

Pour le parcours *RCE*, la formation est bien adaptée aux objectifs, tant pour la conduite de travaux que pour les fonctions en qualité, sécurité et environnement (QSE) et en contrôle technique des constructions (CTC).

Positionnement dans l'environnement

Sur la région Centre-Val de Loire, seul l'IUT de Bourges propose des formations universitaires de niveau licence relatives au secteur du BTP.

Les effectifs importants (de 40 à 50 sans apprentissage) indiquent que cette licence professionnelle correspond à un besoin en formation dans la région.

Elle est en effet une poursuite d'études logique pour le DUT (Diplôme universitaire de technologie) Génie civil construction durable de l'IUT de Bourges et offre une bonne opportunité pour les BTS (Brevet de technicien supérieur) liés au domaine d'activité.

Les IUT d'Egletons et de La Rochelle proposent des formations qui se rapprochent d'un ou des 2 parcours de cette licence professionnelle mais étant donné l'éloignement géographique entre les sites et l'évolution de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE), cela ne représente pas un point faible du dossier.

Equipe pédagogique

La formation est portée par l'équipe pédagogique du département Génie civil construction durable de l'IUT. Tous les enseignants cités dans l'équipe de formation n'interviennent pas sur la formation. Cependant la licence professionnelle est une partie intégrante du département. Les questions relatives à la licence professionnelle sont abordées au cours des réunions de département.

Un enseignant du département Génie civil construction durable de l'IUT de Grenoble intervient aussi pour une vingtaine d'heures.

Les professionnels intervenant sur la licence professionnelle sont nombreux, tout en assurant chacun peu d'heures. Leur fonction dans les entreprises n'est pas mentionnée. Ils n'ont pas de responsabilité dans la formation autre que le co-tutorat des étudiants. Les professionnels assurent 458 heures sur 1276 heures soit 36 %.

Les heures assurées par les professionnels faisant partie du « cœur de métier » sont 401 heures soit 31 %. Ceci est conforme à l'arrêté de novembre 1999.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

La formation est attractive, les effectifs sont nombreux (de 40 à 50).

L'insertion professionnelle est très mal renseignée. Il n'y a pas d'enquête interne à ce sujet.

Les seules données viennent de l'enquête nationale de 2013.

Sur 47 diplômés en 2012-2013, il y a eu 27 réponses. Sur ces réponses, il y a 11 poursuites d'études, 15 diplômés en emploi et 1 recherche d'emploi.

On peut remarquer, la seule année pour laquelle des données sont fournies, un taux de poursuite d'études élevé.

Il serait intéressant de connaître le type d'emploi occupé pour estimer la plus-value apportée par la formation vis-à-vis des emplois qu'auraient trouvés ces étudiants à Bac+2.

Place de la recherche

Rien n'est mentionné à ce sujet. Cependant, ce n'est pas un problème majeur dans une licence professionnelle. Les enseignants chercheurs interviennent pour un nombre significatif d'heures dans la formation.

Place de la professionnalisation
Il est fait mention de nombreux partenariats avec des organismes professionnels, mais ces partenariats ne sont pas décrits. En tout état de cause, et à l'exception de celui avec l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP), ces partenariats gagneraient à être formalisés pour être pérennisés, ce qui est bien souligné dans le dossier. Par ailleurs, les professionnels sont peu impliqués dans la définition des stratégies de la formation puisqu'il n'y a pas de conseil de perfectionnement.
Place des projets et des stages
Le projet (150 heures réparties sur 2 semestres) correspond à 10 ECTS sur 60. Il consiste à étudier une étude de cas réel. Il faut noter que le support de professionnels extérieurs pour certains projets tutorés est un point positif. Le découpage du stage de 16 semaines en deux stages distincts peut se discuter. Le premier stage, de 6 semaines, n'est pas obligatoirement gratifié. Cela peut conduire à des stages peu intéressants pour l'étudiant, sans réel besoin de la part de l'entreprise. Le second stage de 10 semaines est par conséquent un peu court pour une réelle immersion dans l'entreprise. Néanmoins, le bilan qui est effectué à mi-parcours est positif et permet d'alerter les étudiants en difficulté. Un travail intéressant a été fait en ce qui concerne le suivi des stages et projet. Les rapports intermédiaires et la notation formalisée sont des points forts.
Place de l'international
Dans une licence professionnelle, l'ouverture à l'international n'est pas une priorité. On peut néanmoins noter l'accueil ponctuel d'un ou deux étudiants chaque année.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
La formation attire beaucoup de candidats (300 pour 50 places). Les critères d'admission ne sont pas précisés. La répartition entre les deux parcours se fait sur la base du volontariat mais les effectifs sont plus nombreux en MAT qu'en RCE (au vu des sujets de projet de l'année 2015-2016) ; Il n'y a pas de données sur les autres années mais le dossier signale qu'une réflexion est en cours pour augmenter l'attractivité de la filière RCE. 60 % des étudiants sur les 4 dernières années viennent d'un département Génie civil construction durable d'IUT. Quelques étudiants de seconde année de licence généraliste et étudiants diplômés de licence professionnelle sont recrutés chaque année mais ceci reste anecdotique. Il n'est pas prévu de passerelle particulière. On peut noter un taux de réussite global supérieur à 90 %.
Modalités d'enseignement et place du numérique
La licence professionnelle accueille la majorité de ses étudiants en formation initiale classique hors apprentissage. Chaque année il y a aussi quelques inscrits en formation continue (avec ou sans contrat de professionnalisation). Il n'est pas précisé comment ils sont gérés pédagogiquement, ni quel est le rythme de l'alternance. Aucune information n'est donnée sur la démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE). Il y a eu un seul candidat en 5 ans. Aucune information n'est donnée sur une adaptation éventuelle aux étudiants ayant des contraintes particulières. Plusieurs logiciels « métiers » sont mis en œuvre (Autocad, Robot, Project, etc.). Traitements de texte, tableurs et vidéo-projection sont utilisés régulièrement par les étudiants. Il existe une plate-forme pédagogique interne à l'université (Celene). Celle-ci est peu utilisée, par manque de temps essentiellement. L'utilisation des logiciels professionnels devra sans doute être accentuée avec l'arrivée du BIM (Building information modeling ou maquette numérique 3D).

Evaluation des étudiants
L'évaluation se fait en contrôle continu ; dans chaque module, elle donne lieu à minimum 2 notes. Un essai pour harmoniser la notation des projets est en cours. Plusieurs critères sont pris en compte, cela permet donc une notation plus objective et moins dépendante des sensibilités de chaque enseignant. Aucune information n'est donnée sur les soutenances de stages. Une réflexion a été menée sur l'évaluation des rapports.
Suivi de l'acquisition de compétences
Il existe un livret de suivi, géré par chaque étudiant, ce qui est inhabituel, mais semble donner satisfaction. Son contenu n'est pas précisé.
Suivi des diplômés
Il n'y a eu aucune enquête interne sur le suivi des diplômés ces trois dernières années pour des raisons de moyens humains. Ceci est regrettable et permettrait d'apprécier la plus-value apportée par cette année de formation. L'enquête à 30 mois n'a fonctionné que sur une promotion et avec un taux de retour faible.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, seulement des échanges informels avec les professionnels présents au jury. Les questions pédagogiques liées à la licence professionnelle sont abordées au cours des réunions du département Génie civil et construction durable de l'IUT. Le compte-rendu de ces réunions n'est pas fourni dans le dossier. Une formalisation du conseil de perfectionnement avec une implication de professionnels et d'étudiants est à proposer à court-terme. Ce conseil permettrait de faire progresser la formation. L'évaluation des enseignements par les étudiants fonctionne mal, de l'avis du responsable de la formation. Certains enseignants sont réticents. Les évaluations libres qui ont été proposée aux étudiants les années précédentes ne sont pas jugées concluantes. L'équipe est consciente de certaines faiblesses de la formation et il est précisé qu'une réflexion « en équipe » est en cours. On peut regretter l'absence apparente de professionnels dans cette réflexion.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Deux parcours originaux, sur des créneaux porteurs du BTP.
- Formation attractive.
- Bonne adéquation des enseignements avec les métiers visés.

Points faibles :

- Eléments de l'enquête d'insertion quasi inexistant.
- Taux de poursuite d'études trop important pour la seule année renseignée.

- Peu d'implication de professionnels dans le pilotage de la formation.
- Absence d'évaluation de la formation par les étudiants.
- Morcellement du stage.

Avis global et recommandations :

La licence professionnelle *Etudes et réalisations de projets* est une formation pertinente et ambitieuse dans ses objectifs professionnels. Les matières traitées sont à la fois très nombreuses, et pas assez exhaustives pour atteindre complètement les objectifs affichés.

Les quelques données fournies laissent supposer une forte proportion de poursuite d'études.

Il est noté que la maquette 2016-2017 vient d'être modifiée. Il y a peu d'informations à ce sujet mais les professionnels semblent peu associés.

L'ouverture de la formation à l'apprentissage pourrait accentuer le côté professionnel.

Pour les deux parcours, il serait bon d'introduire une initiation au BIM qui s'impose maintenant dans tous les processus de projet et de conduite de travaux.

Il faudra renforcer le pilotage par :

- La création d'un conseil de perfectionnement associant des professionnels, distinct du comité de pilotage qui gère les aspects pédagogiques. Il sera vigilant sur le taux de poursuite d'études.
- La mise en place d'une évaluation de la formation par les étudiants.
- Des enquêtes d'insertion précisant les métiers occupés afin d'estimer la plus-value apportée par la formation par rapport à une insertion professionnelle à Bac+2.

Observations de l'établissement

Observations pour la formation

Le Président de l'université d'Orléans,



Ary Bruand

Observations sur les rapports provisoires de l'HCERES du 04 mai 2017
IUT de BOURGES – Université d'ORLEANS

Licence professionnelle, mention bâtiment et construction, spécialité Études et réalisation de projet (ERP)

Concernant la remarque : « Peu d'implication de professionnels dans le pilotage de la formation »

Il s'avère que 3 à 4 professionnels participent à nos réunions. Nous organisons 2 réunions par an en complément des 2 jurys, qui sont aussi des espaces d'échange d'idées.

Concernant la remarque : « Absence d'évaluation de la formation par les étudiants »

Il existe une évaluation partielle de la formation par les étudiants. Deux enseignants de l'équipe l'ont organisée au sein de leur module, via la plateforme pédagogique CELENE.

Depuis 2016, une évaluation globale sous forme d'un questionnaire, est proposée aux étudiants. Ceci a d'ailleurs été à l'origine de l'adaptation de la maquette pédagogique 2016 / 2017 validée par le conseil académique de l'université.

Depuis 2012, au sein du département Génie Civil, différentes expériences ont été menées ; la formalisation de cette évaluation du DUT semble être acceptée par l'équipe pédagogique. En conséquence, en 2017/2018, cette formalisation sera appliquée pour la licence professionnelle ERP.

Fait à Orléans, le 29 mai 2017

Le Président



Ary Bruand